

Rapport d'orientation budgétaire

Budget prévisionnel 2022

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Coeur de Drôme

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAÇONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Introduction

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2022 s'inscrit de nouveau cette année dans un contexte très particulier du fait de la crise sanitaire qui perdure. Le fonctionnement de la collectivité en 2021 a néanmoins été moins impacté qu'en 2020 du fait de la limitation des confinements et donc de la fermeture des services publics et des nouvelles conditions de travail déjà mises en place (télétravail, dotation en équipements de protection, etc.).

La forte reprise de l'économie et l'inflation attendue (hausse des prix de l'énergie, de certaines matières premières etc.) vont avoir des impacts non négligeables sur nos dépenses et vont peser lourdement notamment sur nos budgets.

De plus, le marché de l'assurance du personnel impacté par une sinistralité en hausse notamment du fait du COVID, nous a contraint à limiter le niveau de garanties pour l'année 2022. Les recettes perçues en 2022 seront donc en baisses et le nouveau marché qui sera contracté en 2023 devrait être sur des bases financières bien plus élevées.

Afin de construire en concertation les orientations pour 2022, et plus largement sur la durée du mandat, plusieurs séminaires ont eu lieu sur l'année 2021. Cela a permis aux conseillers communautaires de définir les ambitions, les objectifs stratégiques et opérationnels.

Il convient pour ce nouvel exercice budgétaire de mettre en œuvre ces orientations, tout en tenant compte des fortes contraintes financières qui encadrent notre budget.

Introduction

Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, la tenue d'un DOB s'impose aux collectivités territoriales dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

La loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », a voulu accentuer l'information aux élus.

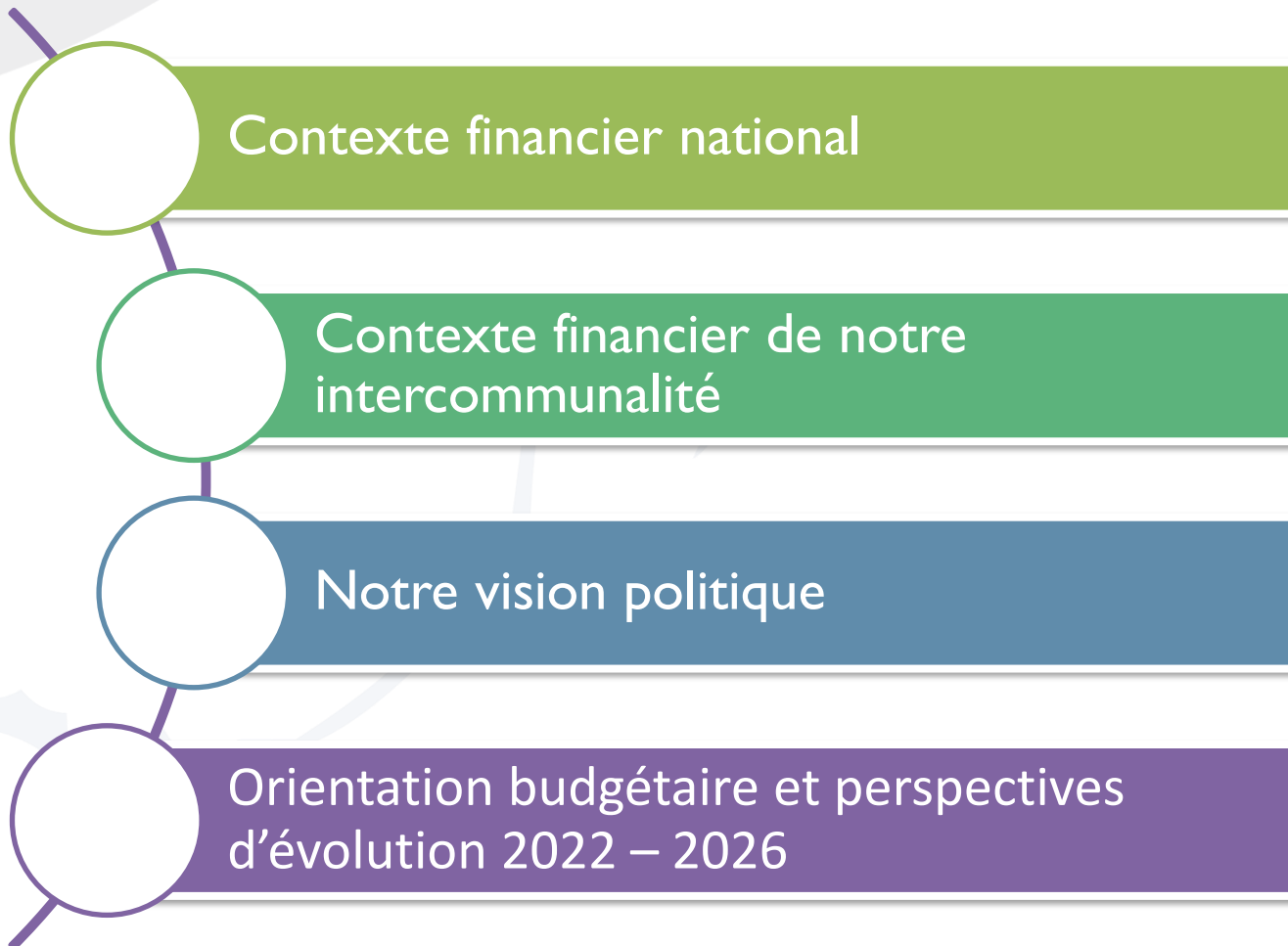
Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

L'information est même renforcée dans les EPCI de plus de 10 000 habitants puisque le ROB doit, en outre, comporter une présentation de la structure des effectifs, des dépenses de personnel et relative à la durée effective du temps de travail.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au Conseil Communautaire de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif voire au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les élus sur l'évolution financière de la Collectivité en tenant compte des projets et des variations conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.



Sommaire



Contexte financier du budget 2022



Le contexte national

Les éléments de conjoncture nationale

- Le taux de croissance du PIB a connu un effet rebond en 2021 avec + 6,25 % et est prévu à + 4 % en 2022.
- Le taux de croissance des prix à la consommation (l'inflation) a augmenté de + 1,5 %. Elle serait stable à + 1,5 % en 2022, la dynamique des prix revenant vers son niveau habituel, en lien avec la reprise économique.
- Le déficit public diminuerait à 8,4 % du PIB en 2021 et 4,8 % en 2022 en raison du rebond de l'économie et de la réduction progressive des mesures exceptionnelles de soutien. Il resterait encore élevé avec 124,5 Md€ en 2022. L'endettement public resterait également très élevé. Le redressement des comptes devra se poursuivre post 2022. Le poids des administrations publiques locales dans le déficit public reste limité. Ce sont les comptes de la Sécurité Sociale et de l'État qui enregistrent une progression particulièrement importante du déficit.

Les comptes de l'État ont en effet été plus fortement impactés par la crise en raison de la baisse des recettes de fonctionnement couplée à une progression dans les mêmes proportions des dépenses de fonctionnement liées au soutien massif à l'activité. La situation des finances locales a été finalement moins pire que prévue.

- Une forte revalorisation des valeurs locatives (dynamique des bases) est prévue en 2022 à hauteur de + 3,4 %

Le contexte national

Les principales mesures du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2022

- Les concours financiers de l'Etat au profit des collectivités locales progressent par rapport à 2021 pour atteindre un montant de 43,21 milliards d'euros, hors mesures exceptionnelles de soutien pendant la crise sanitaire, sous l'effet de nouvelles mesures :
 - la hausse prévisionnelle de 352 millions de compensation de la réduction de 50 % des valeurs locatives de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Contribution Foncière des Entreprises (CFE) des locaux industriels, afin de neutraliser les effets de la réforme des impôts de production,
 - l'augmentation prévisionnelle de 41 millions de compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale due essentiellement à la progression de la compensation de l'exonération de CFE pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 000 €,
 - la diminution anticipée de 46 millions du FCTVA.
- La DGF 2022 est stable avec un montant de 26,8 milliards d'euros : 18,3 milliards pour le bloc communal et 8,5 milliards pour les départements.
- Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI s'élèvent à 2,1 milliards d'euros dans le PLF 2022, montant en hausse (lié à la DSIL) comparativement à 2021 :
 - dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 046 millions d'euros,
 - dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 907 millions d'euros (+337 millions € par rapport à 2021),
 - dotation politique de la ville (DPV) : 150 millions d'euros.

Le contexte CCCPS

Quelques rappels :

Depuis de nombreuses années, nous avons mis en place de nouveaux services publics et porté de nouvelles actions en développement local, et ce, sans modification de la fiscalité :

- Nouveaux services enfance jeunesse : augmentation des places en crèches, à l'ALSH de Crest, création d'ALSH et foyer jeunes à Saillans, création d'une micro crèche, reprise en régie d'une crèche et du LAEP...
- Prise en charge de nouveaux programmes financiers : Biovallée, CPER, contrat ruralité, CTE.
- Nouveaux programmes d'aménagement : SCOT, PLH, PTE...
- Nouveaux services Energie et développement durable : SPPEH, CEP... , mobilité.
- Soutien accru aux associations : Office de tourisme, MJC, IVDD, Mission locale.
- Prise en charge des coûts de fonctionnement (ménage, EDF, traçage des terrains...) des associations sportives dans nos équipements.

Et des investissements conséquents :

- Mises en accessibilité et réhabilitation des équipements sportifs.
- Projet de centre aquatique.
- Nouveau bâtiment pour l'ALSH.
- Agrandissement de la crèche du Petit Bosquet
- Vélodrome.
- La Fibre sur tout le territoire
- Zone d'activité et entretien des BIE.

Le contexte CCCPS

De fortes augmentations impactent le budget de fonctionnement (hors déchets)

- Augmentation des coûts de l'énergie (électricité et gaz) représentant environ 130 % de surcoût.
- Augmentation des charges sociales (revalorisation du SMIC, des grilles de la catégories C,...).
- Suite à de nombreuses résiliations de collectivités, à titre conservatoire, du contrat groupe de l'assurance du personnel, la collectivité a été contrainte de limiter son niveau de garanties en 2022 soit une perte de recette.
- Obligation de fourniture des couches et des repas à la crèche du Petit Bosquet.
- Un déficit lié au fonctionnement de la piscine qui s'accroît et des investissements à prévoir chaque année pour maintenir un équipement en capacité d'ouverture.

Augmentation subie d'environ 207 000 €

Mais limitées par une optimisation des organisations internes générant des économies

- Passage en régie de l'entretien et de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- Réduction des prestations de ménage dans les équipements sportifs et au siège CCCPS.

Economie sur le fonctionnement d'environ 40 000 €

Le contexte CCCPS

Des nouveaux services publics issus pour l'essentiel du séminaire 2022

- Développement de l'offre de garde
 - ALSH Saillans : ouverture des 3-6 ans pendant les vacances scolaires en prestation de service,
 - ALSH Aouste sur Sye : ouverture des 3-6 ans pendant les vacances scolaires en prestation de service,
 - ALSH Crest : 3-6 ans et 6 -11 ans les mercredis et les petites vacances en régie,
 - Mise en place d'un foyer jeune à Crest avec 1 ETP.
- Tranche 2 d'ADN 765 000 € : emprunt sur 20 ans.

Charges supplémentaires d'environ 110 000 €

Le contexte CCCPS

Focus sur le service « déchets »

De fortes augmentations impactent aussi ce budget

- Augmentation des coûts de l'énergie (carburant).
- Augmentation en 2022 puis en 2023 de la TGAP de 25 € à 45 €/ tonne.
- Emprunt pour l'achat de matériels pour un montant d'environ 200 000 €.
- Collecte des gros cartons.
- Extension des composteurs collectifs.

Augmentation d'environ : 61 000 €

Mais cette augmentation est limitée par la volonté d'optimiser les organisations internes qui génère des économies et créé des nouveaux services

- Passage en régie du transport des bennes de déchetterie.
- Passage en multi matériaux (collecte unique des corps creux et des corps plats).

Le contexte local Etat des lieux financier de la CCCPS

FINANCES

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

Année	CA 2020	BP 2021	CA Prévisionnel 2021	BP Prévisionnel 2022
Section de fonctionnement				
Chapitre 013	90 873	90 000	133 869	70 000
Chapitre 70 produits services domaines et vente	738 272	1 201 279	1 132 748	1 336 000
Chapitre 73 impôts et taxes	5 711 872	5 870 506	6 024 757	6 121 000
Chapitre 74 dotations, subventions, participations	2 059 267	1 925 790	2 018 489	1 965 000
Chapitre 75 autres produits de gestion courante	91 179	90 299	91 339	97 000
Recettes réelles de fonctionnement	8 691 464	9 177 874	9 401 202	9 589 000
Section de fonctionnement				
Charges à caractère général 011	1 590 639	1 495 648	1 421 932	1 500 000
Charges de personnel 012	2 835 623	3 308 015	3 226 060	3 810 000
Autres charges de gestion courante 65	1 448 066	1 707 272	1 699 583	1 794 000
Atténuations de produits 014	2 193 704	2 220 808	2 195 116	2 195 000
Charges courantes	8 068 033	8 731 743	8 542 691	9 299 000
Excédent brut d'exploitation	623 431	446 131	858 511	290 000
Charges financières 66	- 76 661	- 97 176	- 97 168	- 70 000
CAF brute	700 093	543 307	955 679	360 000
Résultat exc.	- 49 665	- 40 000	54 027	- 8 000
CAF brute exc.	650 428	503 307	1 009 706	352 000
Remboursement dette en K	437 127	427 269	427 267	476 030
CAF disponible pour les investissements courants	213 301	76 038	582 439	- 124 030



- ✦ Sur 2021, l'EBE a progressé grâce à une maîtrise des charges.
- ✦ En 2022, la hausse des prix et notamment celui de l'énergie, les nouvelles actions de service public définies dans les commissions ont pour conséquence de réduire l'EBE prévisionnel.



FINANCES

Présentation de la capacité d'autofinancement (CAF) disponible

Année	CA 2020	BP 2021	CA prévisionnel 2021	BP prévisionnel 2022
Section de fonctionnement				
Recettes réelles de fonctionnement	8 691 464	9 177 874	9 401 202	9 589 000
Section de fonctionnement				
Charges courantes	8 068 033	8 731 743	8 542 691	9 299 000
Excédent brut d'exploitation	623 431	446 131	858 511	290 000
Charges financières 66	- 76 661	- 97 176	- 97 168	- 70 000
CAF brute	546 770	348 955	761 343	220 000
Résultat exceptionnel	- 49 665	- 40 000	54 027	- 8 000
CAF brute exceptionnelle	497 105	308 955	815 370	212 000
Remboursement dette en K	437 127	427 269	427 267	476 030
CAF disponible pour les investissements courants	59 979	- 118 314	388 103	- 264 030

- L'épargne nette de la collectivité est négative en 2022. Elle souligne la limite de la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement une fois ses dettes remboursées.



FINANCES

L'endettement : structure des emprunts dette existante

Budget principal et budgets annexes

Budget	Nb emprunts
Principal	21
STEP	5
	26

Annuités en K€

Budget	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
Principal	513	496	480	453
STEP	25	25	25	25
	538	521	505	478

En cours de la dette en K€

Budget	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Principal	4 425	3 998	3 579	3 180
STEP	281	256	231	206
	4 706	4 254	3 810	3 386

NB : un prêt relais a été contracté en 2020 à hauteur de 700 000 € pour l'Eco Parc du Pas de Lauzun et a dû être remboursé en janvier 2022. Un nouveau prêt relais de 320 000 € va être contracté début 2022 pour une durée de 2 ans, dans l'attente de la vente des derniers lots.



FINANCES

L'endettement : structure des emprunts dette projetée

Afin de financer certains investissements, les emprunts suivants sont proposés :

- un emprunt de 765 000 € sur 20 ans pour la 2^{ème} tranche d'ADN,
- un emprunt de 200 000 € sur 20 ans pour la construction ou l'achat d'une MAM,
- un emprunt de 200 000 € sur 15 ans pour l'achat d'un Packmat, de bennes et de colonnes pour le service déchets.

Budget principal et budgets annexes

Budget	Nb emprunts
Principal	24
STEP	5
	29

Annuités en K€

Budget	01/01/2022	01/01/2023
Principal	480	522
STEP	25	25
	505	547

En cours de la dette en K€

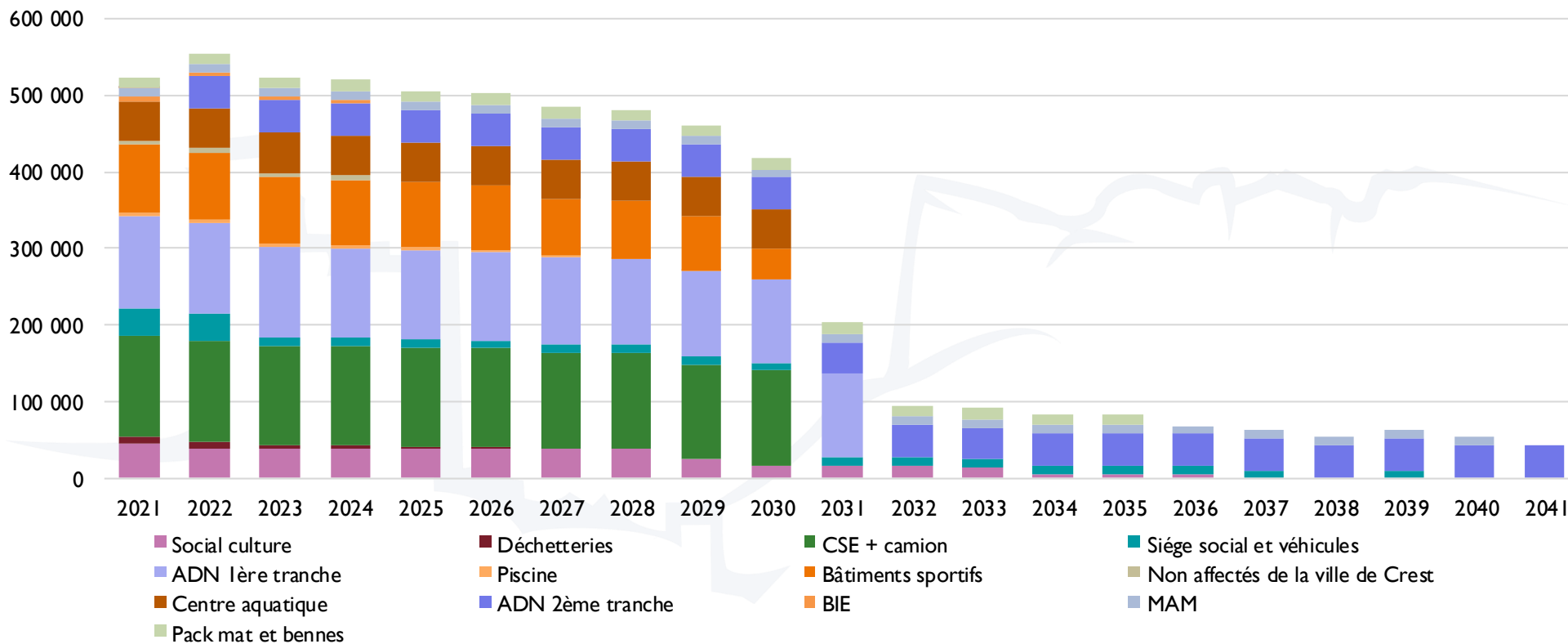
Budget	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Principal	3 998	4 676	4 209
STEP	256	231	206
	4 254	4 907	4 415



FINANCES

L'endettement : structure des emprunts réels et projetés

Etat de repartition de la dette





RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2021, la collectivité comprend **99 agents** dont :

- 25 % sont de catégorie A,
- 8 % sont de catégorie B,
- 67 % sont de catégorie C.

Catégorie	Titulaires / Stagiaires	CDI	CDD de droit public	CDD de droit privé	TOTAL
A	12	1	12		25
B	3		5		8
C	37	2	21	6	66
TOTAL agent CCCPS	52	3	38	6	99

Les 99 agents représentent 84.25 ETP (Equivalents Temps Plein) dont 79.73 ETPT (ETP Travaillés),

1607 heures de travail pour un temps complet par agent.

128 126.11 heures ont été travaillées pour l'année 2021.



RESSOURCES HUMAINES

TRAITEMENT INDICIAIRE ET REGIME INDEMNITAIRE (en €)

	CA 2020	CA 2021 Provisoire au 22/12/2021
Mise à disposition de personnel	1 937	1 820
Rémunération principale (titulaires)	1 031 266	1 054 806
NBI, supplément familial et indemnité de résidence	35 992	32 309
Autres indemnités (titulaires)	303 756	321 871
Rémunérations contractuels	581 876	801 832
Rémunérations emplois aidés, apprentis	9 892	42 393
Cotisations sociales	756 276	848 622
Charges sociales	114 627	122 407
	2 835 623	3 226 060

Notre vision politique

Un éco-territoire vivant, solidaire et inventif



Notre vision politique

AMBITION 1

Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales et ancrer notre territoire dans la transition écologique

L'un de nos atouts stratégiques est la qualité de notre environnement, de nos rivières et de nos paysages encore très préservés. Dans un monde où la crise climatique ne cesse de s'intensifier et où la biodiversité est menacée, notre territoire affirme sa volonté de placer la transition écologique au cœur de son projet. Penser et piloter notre développement par ce prisme exige de nouveaux outils et aménagements.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Construire avec l'ensemble des communes une vision d'aménagement intercommunale

Intégrer systématiquement les enjeux environnementaux dans tous les projets

Positionner et aménager notre territoire comme territoire d'Eco-tourisme

Prendre soin de nos rivières et de notre ressource en eau

Réduire, réemployer et recycler nos déchets

AMBITION 2

Favoriser l'économie locale, circulaire, innovante, respectueuse de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire

Maintenir et favoriser la création d'emplois est une priorité. Elle doit utilement exploiter les opportunités que nous offre la transition écologique et les atouts de notre territoire, en capitalisant et dynamisant nos filières traditionnelles et en s'orientant sur des filières en capacité de créer des emplois non délocalisables et éco-responsables.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Ancrer notre territoire dans la transition agricole et alimentaire

Développer les filières locales de l'économie circulaire et les productions éco-responsables

Dans le respect de nos valeurs, favoriser le développement et l'implantation des activités économiques et des emplois

Créer et promouvoir une identité territoriale forte

Notre vision politique

AMBITION 3

Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique, réduire nos émissions de CO2 et faire baisser la facture énergétique pour tous

Réduire nos consommations d'énergie et diversifier les modes de production est indissociable de nos ambitions d'éco-territoire, tant pour baisser nos émissions de CO2 que les coûts associés. Dans une démarche de sobriété, les leviers d'actions sont multiples, de la mobilité à la production d'énergies renouvelables, en passant par la rénovation énergétique.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Structurer et promouvoir une mobilité multimodale respectueuse de l'environnement pour les personnes et les biens

Réduire la consommation d'énergie en s'appuyant prioritairement sur le tissu économique local

Augmenter la production d'énergies renouvelables locales dans le mix énergétique

Réduire les émissions de CO2

AMBITION 4

Développer et adapter des services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population

Permettre à chacun quelque soit son âge, son parcours, ses moyens de bien vivre dans notre territoire, en ayant accès aux équipements et services dont il a besoin est un engagement fort. Il vise à faire du cœur de Drôme un espace choisi, solidaire où chacun peut trouver sa place et construire son avenir.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Favoriser une offre de logements diversifiés, abordables et éco-responsables

Atteindre une offre de garde / d'accueil des enfants de qualité et répondre aux besoins spécifiques des familles

Prévenir et réduire l'isolement social, géographique, technologique et culturel

Mettre l'enfance et la jeunesse au cœur du projet de la CCCPS en coopération avec les acteurs du territoire

Poursuivre la réhabilitation des équipements sportifs et développer des équipements intercommunaux éco-responsables suffisants et de qualité

Repenser, soutenir et renforcer la présence des services publics sur l'ensemble du territoire

Notre vision politique

AMBITION 5

Faire de la participation, de la coopération et du co-développement notre mode d'action

Le modèle de développement rural que nous voulons construire se traduit par des modes de coopération nouveaux, l'impulsion d'un co-développement avec les parties prenantes du territoire, de nouvelles façons, pour la CCCPS, d'accompagner et de soutenir les initiatives, au bénéfice du territoire.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Amplifier l'information et notre communication en direction des habitants

Favoriser l'implication des acteurs du territoire dans nos projets

Renforcer les coopérations avec et entre les différents acteurs de notre territoire, les collectivités et les territoires voisins

Accompagner et soutenir les initiatives locales



Développer l'économie locale, pour un territoire ambitieux et innovant en Biovallée.



Des projets à lancer ou à poursuivre ...

- > **Poursuivre les actions engagées** notamment en matière d'animation du tissu économique et d'accompagnement des porteurs de projet
- > **Finaliser la commercialisation de l'Ecoparc** du Pas du Lauzun
- > **Engager une réflexion sur le devenir des BIE** situés à Crest
- > **Accentuer le soutien et le développement de filières d'activité** (Programme Laboratoire de l'alimentation / Filière viticole / Eco-matériaux / Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM))
- > **Travailler sur l'adéquation offre/demande d'emploi**
- > **Développer le marketing territorial**, la valorisation des entreprises du territoire et la communication filières
- > **Accompagner les entreprises dans les économies d'énergie** et dans la production d'énergies renouvelables

Des investissements nouveaux ou à poursuivre ...

- > **Maintenir le soutien à l'immobilier d'entreprises**
- > **Réalisation de la ZAC des Valernes**



**Construire le Cœur de Drôme de demain pour un territoire
vivable et durable**



Des projets à poursuivre...

- **SCoT**
 - > **Suivre les études en cours** : élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), du DAACL (volet commercial et logistique) et de l'étude sur l'eau
 - > **Accompagner les élus délégués au SCoT en lien avec les services**: préparer avec les élus et les services les réunions programmées au SCoT en fonction des enjeux identifiés
- **Habitat & Urbanisme**
 - > **Poursuivre l'élaboration du Plan local de l'habitat** (démarrage en juin 2021 - fin de l'étude prévue au 3ème trimestre 2022)
 - > **Poursuivre l'adhésion à l'observatoire de l'habitat**
- **Projets d'aménagement**
 - > **Suivre et accompagner les demandes des communes sur leurs projets d'aménagements ou de bâtiments afin d'améliorer l'intégration paysagère, architecturale et environnementale des opérations par le CAUE**: Accompagnement limité aux communes de – de 500 habitants

Des projets à lancer

- **Habitat & Urbanisme**
 - > **Réflexions sur les différents modes d'habitat et d'aménagement et leur intégration sur notre territoire** : Organisation de visites d'études, interventions d'experts



Energie et mobilité pour un territoire en transition écologique



ENERGIE

Des projets à lancer ou à poursuivre...

- **Performance Energétique de l'Habitat**
 - > **Poursuivre la structuration du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat** (SPPEH à l'échelle des 3 intercommunalités de la Biovallée)
 - > Renforcer le service lutte contre la **précarité énergétique** (Service Logement Econome)
 - > Renforcer l'animation du réseau des professionnels et leur capacité d'intervention
 - > Proposer une **aide financière locale à la rénovation performante** (objectifs : accompagner les ménages vers des rénovations performantes et bénéficier de chantiers écoles pour la formation d'artisans)

- **Performance Energétique du petit tertiaire privé**
 - > Dans le cadre du SPPEH - Développer le service d'**accompagnement du petit tertiaire privé** (moins de 1000 m²) lancé en janvier 2022

- **Conseil en Energie aux Collectivités (bâtiments, éclairage public, véhicules)**
 - > **Poursuivre les missions de conseil aux communes, en lien avec le SDED**
 - > **Accompagner les 10 communes et les 2 intercommunalités concernées par le décret tertiaire** (84 bâtiments)
 - > **Lancer le service Assistance à Maîtrise d'Usage**
 - > **Développer une culture commune** entre les collectivités de la CCCPS et de la CCVD



ENERGIE

Des projets à lancer ou à poursuivre...

- **Développement de la production des énergies renouvelables**
 - > Poursuivre et développer la mission d'animation et d'**accompagnement des collectivités et des entreprises** dans leur projet de production ENR (photovoltaïque, méthanisation...)
 - > Etudier systématiquement l'intégration d'énergies renouvelables (chaudières bois, photovoltaïque ou solaire thermique) dans les projets de l'intercommunalité
 - > Assurer le **suivi de la production des installations** photovoltaïques des collectivités
 - > **Définir le mix énergétique de l'intercommunalité** afin d'acter d'une stratégie de développement des ENR sur le territoire, partagée par toutes les communes
 - > Finaliser les **études de faisabilité des projets potentiels photovoltaïques** sur les bâtiments et équipements de la CCCPS et **lancer les premiers chantiers.**
- **Filière Bois-Energie**
 - > Poursuivre l'élaboration d'une **stratégie forestière**
 - > Effectuer le **recensement des projets de chaleur renouvelable** (chaufferie bois, solaire thermique, géothermie) et contractualiser avec l'ADEME pour les subventionner
- **Plan de transition écologique (PTE) :**
 - > Poursuivre la démarche et mettre en place le programme d'actions et l'observatoire de la transition écologique



MOBILITE

Des projets à lancer ou à poursuivre ...

- **Accompagner le changement de comportement mobilité - habitants et collectivité exemplaire :**
 - > Mise en place du forfait mobilités à destination des agents de la CCCPS
 - > Réédition et impression du guide Bougeons autrement en Biovallée
 - > Animation du challenge mobilité

- **Être pro-actif dans le comité de mobilité à l'échelle des bassins de mobilité**

- **Développer la place du vélo dans les mobilités quotidiennes :**
 - > Mise en place des nouvelles modalités de location des VAE et de la nouvelle flotte
 - > Mise en place d'une aide à l'acquisition d'un VAE (sous condition de budget)
 - > Animation et mise en place du programme d'actions du schéma directeur : accompagnement des maîtres d'ouvrage et suivi du plan d'actions
 - > Formation vélo pour les adultes
 - > Organisation d'évènement autour du vélo : brillez cyclistes,

- **Achever, sécuriser et animer la tranche I de la Vélodrôme**
 - > Poursuivre et améliorer l'entretien de la Vélodrôme



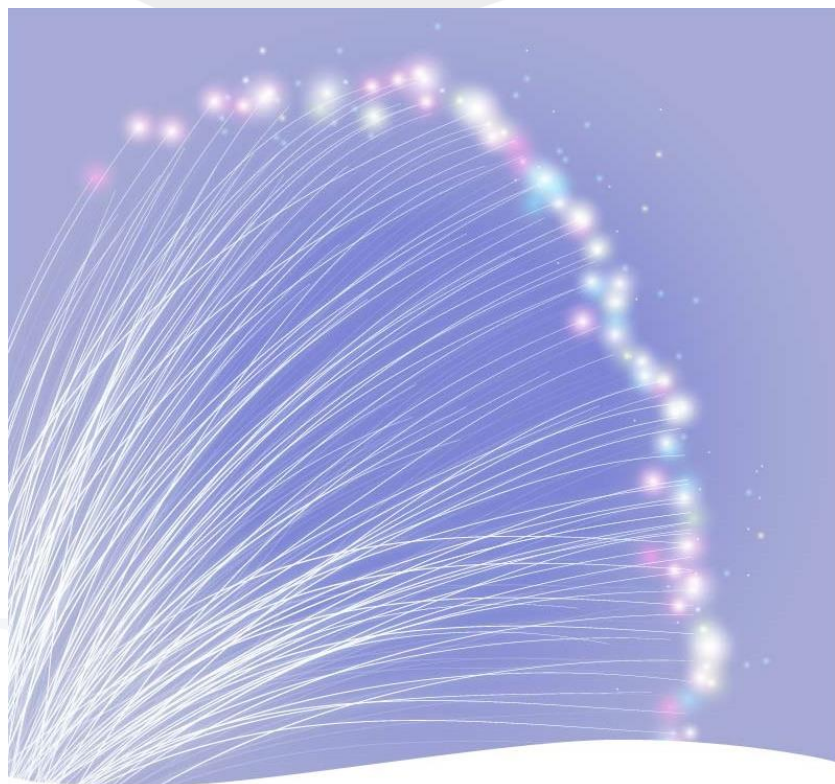
MOBILITE

Des projets à lancer ou à poursuivre ... SUITE

- **Développer les mobilités partagées et favoriser la « démobilité » :**
 - > Mise en place d'une offre de service d'autopartage en partenariat avec Dromolib et les communes
 - > Déploiement de bornes d'autostop sécurisé et de covoiturage (REZO POUCE)
 - > Promotion / sensibilisation au covoiturage : promotion notamment de la plateforme Mov'ici

Des investissements nouveaux ou à poursuivre ...

- > Acquisition des équipements vélo (borne de recharge, station de gonflage et de réparation, abris vélo, arceaux vélo, box sécurisé, box à vocation résidentielle)
- > Acquisition d'un compteur afin d'évaluer l'usage de la Vélodrôme
- > Amélioration de la signalétique de jalonnement et de rabattement de la Vélodrôme
- > Mise en place d'une signalétique routière adaptée pour la sécurisation de la Vélodrôme
- > Etude du projet de sécurisation de la traversée de la RD93 à Saillans (Actualisation de l'étude de faisabilité et de Maîtrise d'Oeuvre)



Connecter notre territoire de manière équitable



Des projets à lancer ou à poursuivre...

- > Continuer à contribuer au fonctionnement du Syndicat ADN
- > Investir pour la 2^{ème} tranche d'installation de la fibre sur le territoire intercommunal (765 000 € financés par l'emprunt à hauteur de 42 000 € d'annuité)



Entretenir et améliorer les équipements pour favoriser une pratique sportive accessible à tous

Des aides à poursuivre ...

- > Continuer à aider au financement des manifestations sportives d'intérêt communautaire

Des investissements nouveaux ou à poursuivre ...

- > Remplacement de la moquette synthétique du terrain de foot de Crest – (2022-2023)
- > Renouvellement des pompes à la piscine intercommunale de Crest
- > Réfection du terrain de foot à Saillans



Petite enfance, enfance et jeunesse pour un territoire qui aide à grandir



Des projets à poursuivre ...

- > **Mettre en œuvre la Convention Territoriale Globale (CTG)** : Nouveau contrat de partenariat CAF en remplacement du Contrat Enfance et Jeunesse. C'est un levier pour co-construire un projet de territoire partagé et développé. Ce projet sera porté par la collectivité.
- > **Fournir les couches et les repas** dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant : au Petit Bosquet à Crest en septembre 2022.

Des projets à lancer

- > **Réaliser une étude** pour les 3-11 ans : connaître les besoins réels et les perspectives de développement de modes d'accueil pour cette tranche d'âge. À mettre en relation avec l'aménagement des rythmes scolaires.
- > **Créer** des places supplémentaires d'accueil pour les 3-6 ans : à Aouste sur Sye, à Saillans et à Crest.
- > **Obtenir la labélisation** crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) à Crest. : places dédiées à la crèche du Petit bosquet pour les enfants dont les familles sont en situation d'insertion professionnelle. 4 places en 2022 et 2023.
- > **Réfléchir à un CCAS mutualisé avec les communes volontaires** (fin 2022).



Des investissements nouveaux ou à poursuivre ...

- > Réhabilitation du local régie pour accueillir plus d'enfants à l'ALSH Ste Euphémie
- > Maison d'Assistants Maternels : création de 16 places supplémentaires de garde sur notre territoire.
- > Travaux de rénovation intérieure de la crèche des p'tits bouts à Saillans (2022-2023)



Réduction, recyclage et valorisation des déchets pour un territoire durable



ENVIRONNEMENT

Des projets à lancer ou à poursuivre ...

- > **Containers Semis Enterrés (CSE)** : finaliser l'installation des CSE sur Crest.
- > **Passage à la collecte multi-matériaux** : Simplifier le TRI et optimiser les tournées de collectes.
- > **Colonnes de TRI**: Renouvellement et création de nouveaux points de collectes: Objectif associer systématiquement OM et TRI.
- > **Réflexion sur le déploiement des colonnes de tri de cartons.**
- > **Définition et déploiement** du compostage collectif sur tout le territoire. Et mise en place de site sur les Campings et sites moteurs volontaires.

Des investissements nouveaux ou à poursuivre ...

- > Achat d'un packmat pour le tassage des matériaux dans les bennes.
- > Achat de bennes pour le passage en régie du transport des bennes de déchetteries.
- > Optimisation des déchetteries : étude à lancer en 2022 pour la définition des objectifs.
- > Achat des colonnes de tri et Omr
- > Achat de colonnes de cartons, pour la mise en place d'une collecte supplémentaire de ces matériaux.
- > Achat de composteurs collectifs.



Faire de notre Cœur de Drôme, une destination touristique attractive où il fait bon vivre !



Des projets à lancer ou à poursuivre...

- > Finaliser & mettre en œuvre la stratégie de développement touristique.
- > Optimiser la collecte de la taxe de séjour.
- > Poursuivre le développement des thématiques structurantes du territoire, et la randonnée et le cyclotourisme (définition et pérennisation du réseau de randonnée, développement de l'accueil vélo).
- > Apporter une attention particulière aux rivières et à leurs fréquentations en s'engageant auprès des partenaires sur les actions qui auront été définies.
- > Finalisation du projet d'aménagement et accompagnement des petites communes de montagne (- 500 habitants) dans l'entretien des espaces touristiques.
- > Travail de promotion de l'offre et de l'image touristique d'une destination éco-responsable.
- > Travail sur l'organisation de l'Office de Tourisme (OT) notamment la question des moyens humains, techniques et la structuration des pistes d'actions.
- > Etude de rapprochement entre les deux OT (CCCPS et CCVD) et des différents scénarios d'évolution du statut juridique de l'OT.

Des investissements nouveaux ou à poursuivre ...

- > Mise en tourisme de la Vélodrôme.



Cap sur l'information !



Des projets à lancer ou à poursuivre ...

- > **Réaliser la nouvelle identité visuelle** de la CCCPS et la décliner aux différents supports de communication (édition, digital, signalétique, toilettage du logo).
- > **Remodelage du site internet.**
- > **Faire vivre la page Facebook et Instagram.**

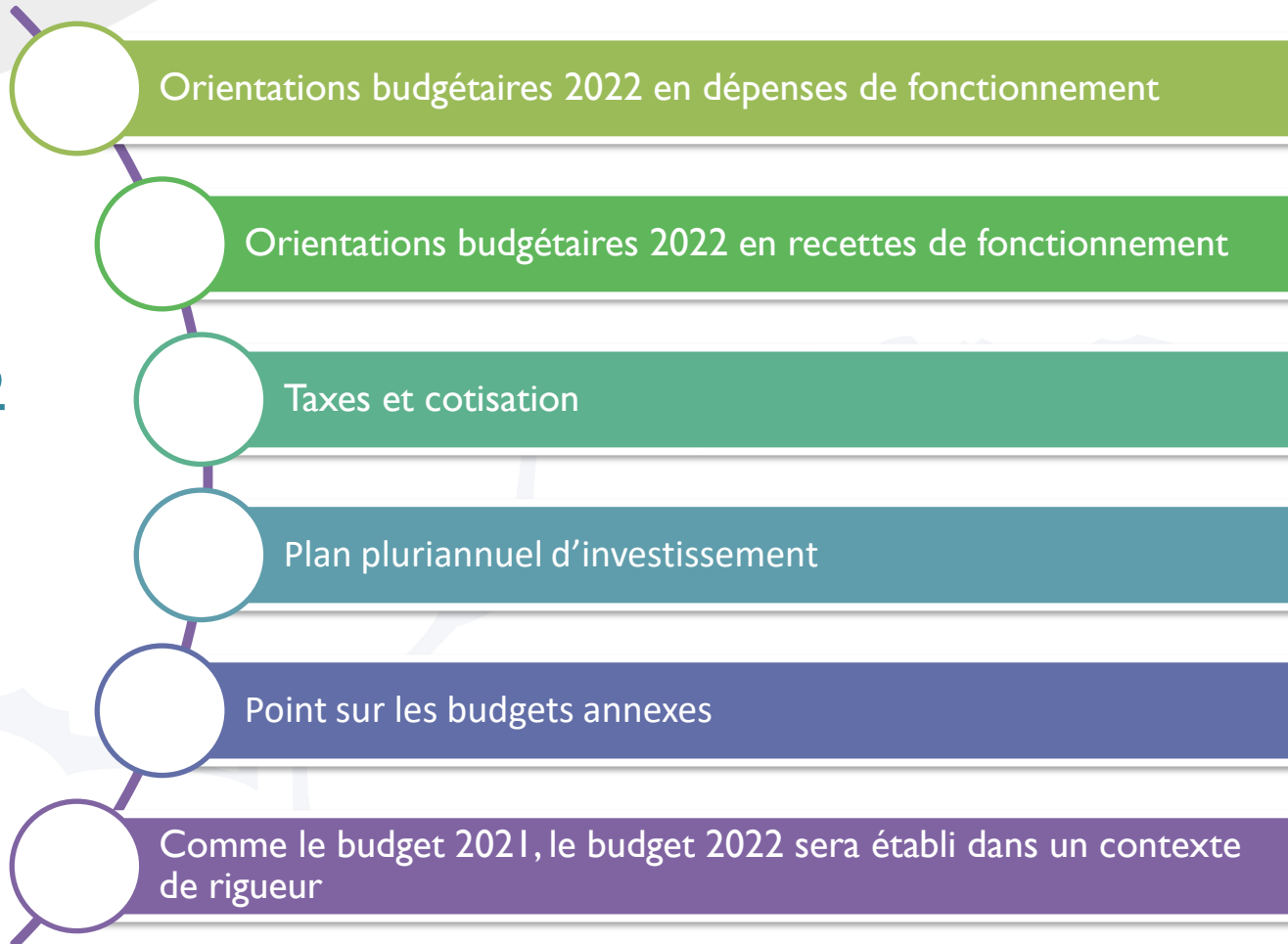
... aux orientations budgétaires





FINANCES

Les orientations budgétaires 2022 & Les perspectives d'évolution





FINANCES

Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
--------------------	---------	-------------------------	-------------------------

Section de fonctionnement

Charges à caractère général 011	1 590 640	1 495 648	1 421 932	1 500 000
Charges de personnel 012	2 835 623	3 308 015	3 226 060	3 810 000
Autres charges de gestion courante 65	1 448 066	1 707 272	1 699 583	1 794 000
Atténuations de produits 014	2 193 704	2 220 808	2 195 116	2 195 000
Charges courantes	8 237 521	8 731 743	8 542 691	9 299 000

Chapitre 011 – les charges à caractère général sont en forte augmentation mais atténuées par l'optimisation de l'organisation des services : + 5,20 %

- ⊛ Augmentation très fortes des coûts de l'énergie (électricité et gaz)
- ⊛ Augmentation de la TGAP de 25 € à 45 €/tonne
- ⊛ Fourniture obligatoire des couches et des repas au Petit Bosquet à Crest
- ⊛ Economie générée par les passages en régie : gestion de l'aire d'accueil des Gens du voyage, ménage à l'ALSH de Crest, transport des bennes de déchetteries et réduction des prestations de ménage dans les équipements sportifs



FINANCES

Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Charges à caractère général 011	1 590 640	1 495 648	1 421 932	1 500 000
Charges de personnel 012	2 835 623	3 308 015	3 226 060	3 810 000
Autres charges de gestion courante 65	1 448 066	1 707 272	1 699 583	1 794 000
Atténuations de produits 014	2 193 704	2 220 808	2 195 116	2 195 000
Charges courantes	8 237 521	8 731 743	8 542 691	9 299 000

Chapitre 012 – Charges de personnel soit 3 810 000 €

L'augmentation en 2022 s'explique principalement par :

- ✦ 6 postes supplémentaires supportés sur la totalité de l'année pour le SPPEH et les CEP
- ✦ Recrutement d'un contrat en VTA transition écologique
- ✦ Recrutement d'un animateur pour le foyer jeunes
- ✦ Portage sur une année complète de postes non pourvus en 2021 (direction environnement, gestion des équipements) et remplacement d'agents en longue maladie
- ✦ Reprise en régie du ménage à l'ALSH et de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- ✦ Transformation de contrats de vacation en contrats aidés à l'ALSH + recrutement d'un contrat d'apprentissage
- ✦ Evolution des carrières des agents : le GVT (glissement vieillesse technicité)
- ✦ Revalorisation des grilles de la catégorie C, du SMIC, passage en catégorie B des auxiliaires de puériculture
- ✦ Instauration de la prime énergie du gouvernement
- ✦ Augmentation de la cotisation du CNFPT, du Centre de Gestion, de la médecine du travail

Des recettes importantes, au titre de la refacturation pour les services mutualisés (Urbanisme, CEP, SPPEH et services techniques) environ 598 000 €. L'augmentation du coût des services extérieurs entre le CA 2021 et le BP 2022 représente environ 40% de l'augmentation du chapitre 12.



Projeté 2022

Principales explications :

Mutualisé

Création de 2 ETP SPPEH et impact sur l'année des 3 agents recrutés en cours d'année 2021 et du 2^{ème} CEP.

Environnement

Recrutement de 0,3 ETP pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Développement local

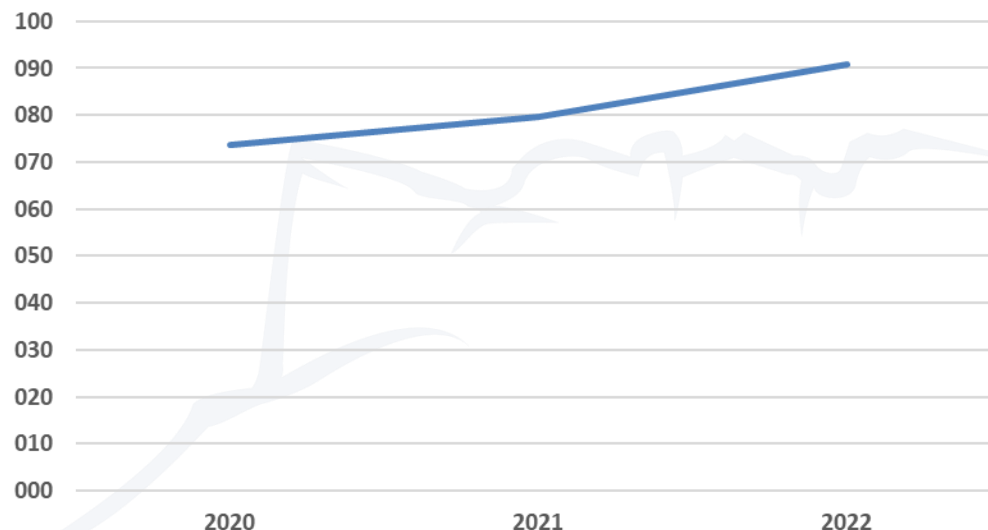
Recrutement d'un VTA transition écologique.

Social

Recrutement d'un animateur pour le foyer jeunes et d'un contrat d'apprentissage.

Recrutement de 0,4 ETP pour la reprise en régie du ménage de l'ALSH.

Equivalents temps plein travaillés



NB : L'optimisation des postes de travail et une réorganisation ont déjà été mises en place afin de réduire le temps de travail sur certaines missions.



RESSOURCES HUMAINES

- **L'hypothèse 2022 de la masse salariale (en dépenses) avoisinerait 3 810 k€ répartie comme suit :**
 - > 3 206 000 € pour les services de la collectivité
 - > 374 000 € pour le service mutualisé du SPPEH (budget annexe)
 - > 230 000 € pour les autres services mutualisés

- **Cette masse salariale se développe comme suit :**
 - > traitement de base, traitement horaire, vacances
 - > éléments obligatoires (supplément familial, NBI, ...)
 - > heures supplémentaires
 - > avantages en nature (participation employeur mutuelle et prévoyance)
 - > astreintes
 - > régime indemnitaire
 - > cotisations patronales
 - > assurance statutaire, les visites médicales et l'action sociale

- **L'atténuation de cette masse salariale par les maladies et les remboursements avoisinerait 668 K€ dont :**
 - > 70 000 € de remboursement maladie
 - > 598 000 € de remboursement des services mutualisés, inter EPCI (budgets annexes)



FINANCES

Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Charges à caractère général 011	1 590 640	1 495 648	1 421 932	1 500 000
Charges de personnel 012	2 835 623	3 308 015	3 226 060	3 810 000
Autres charges de gestion courante 65	1 448 066	1 707 272	1 699 583	1 794 000
Atténuations de produits 014	2 193 704	2 220 808	2 195 116	2 195 000
Charges courantes	8 237 521	8 731 743	8 542 691	9 299 000

Chapitre 065- Autres charges de gestion courante soit 1 794 000 € soit +5,26 %

- ✦ Diminution du SYTRAD - 13 %
- ✦ Développement des services à la population – ouverture services publics mode de garde



FINANCES

Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Charges à caractère général 011	1 590 640	1 495 648	1 421 932	1 500 000
Charges de personnel 012	2 835 623	3 308 015	3 226 060	3 810 000
Autres charges de gestion courante 65	1 448 066	1 707 272	1 699 583	1 794 000
Atténuations de produits 014	2 193 704	2 220 808	2 195 116	2 195 000
Charges courantes	8 237 521	8 731 743	8 542 691	9 299 000

Chapitre 014 – Atténuation de produits

* Montant identique des attributions de compensation



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Produit des services 70	738 272	1 201 279	1 132 748	1 336 000
Impôt et taxes 73	5 711 872	5 870 506	6 024 756	6 121 000
Dotations et participations 74	2 059 267	1 925 790	2 017 519	1 965 000
Autres produits de gestion courante 75	91 179	90 299	91 339	97 000
Atténuations de charges 013	90 873	90 000	132 985	70 000
Produits courants	8 691 464	9 177 874	9 399 348	9 589 000

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes soit 1 336 000 € soit + 17,95 %

✦ Reversement du budget annexe du SPPEH



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Produit des services 70	738 272	1 201 279	1 132 748	1 336 000
Impôt et taxes 73	5 711 872	5 870 506	6 024 756	6 121 000
Dotations et participations 74	2 059 267	1 925 790	2 017 519	1 965 000
Autres produits de gestion courante 75	91 179	90 299	91 339	97 000
Atténuations de charges 013	90 873	90 000	132 985	70 000
Produits courants	8 691 464	9 177 874	9 399 348	9 589 000

Chapitre 73 – Impôts et taxes 6 121 000 € soit + 1,57 %



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Produit des services 70	738 272	1 201 279	1 132 748	1 336 000
Impôt et taxes 73	5 711 872	5 870 506	6 024 756	6 121 000
Dotations et participations 74	2 059 267	1 925 790	2 017 519	1 965 000
Autres produits de gestion courante 75	91 179	90 299	91 339	97 000
Atténuations de charges 013	90 873	90 000	132 985	70 000
Produits courants	8 691 464	9 177 874	9 399 348	9 589 000

Chapitre 74 – Dotations, subventions, participations 1 965 000 € soit – 2,60 %

⚙ DGF constante



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2022	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Produit des services 70	738 272	1 201 279	1 132 748	1 336 000
Impôt et taxes 73	5 711 872	5 870 506	6 024 756	6 121 000
Dotations et participations 74	2 059 267	1 925 790	2 017 519	1 965 000
Autres produits de gestion courante 75	91 179	90 299	91 339	97 000
Atténuations de charges 013	90 873	90 000	132 985	70 000
Produits courants	8 691 464	9 177 874	9 399 348	9 589 000

Chapitre 75 – Autres produits des gestions courantes 97 000 € soit + 6 %



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

	CA 2020 réalisé	BP 2021	CA 2021 Prévisionnel	BP 2022 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Produit des services 70	738 272	1 201 279	1 132 748	1 336 000
Impôt et taxes 73	5 711 872	5 870 506	6 024 756	6 121 000
Dotations et participations 74	2 059 267	1 925 790	2 017 519	1 965 000
Autres produits de gestion courante 75	91 179	90 299	91 339	97 000
Atténuations de charges 013	90 873	90 000	132 985	70 000
Produits courants	8 691 464	9 177 874	9 399 348	9 589 000

Chapitre 013 – Atténuations de charges 70 000 € - 47 %

✦ Les atténuations de charges diminuent en raison de la baisse des garanties de l'assurance du personnel



Rappel de la diapo 13



FINANCES

Présentation de la capacité d'autofinancement (CAF) disponible

Année	CA 2020	BP 2021	CA prévisionnel 2021	BP prévisionnel 2022
Section de fonctionnement				
Recettes réelles de fonctionnement	8 691 464	9 177 874	9 401 202	9 589 000
Section de fonctionnement				
Charges courantes	8 068 033	8 731 743	8 542 691	9 299 000
Excédent brut d'exploitation	623 431	446 131	858 511	290 000
Charges financières 66	- 76 661	- 97 176	- 97 168	- 70 000
CAF brute	546 770	348 955	761 343	220 000
Résultat exceptionnel	- 49 665	- 40 000	54 027	- 8 000
CAF brute exceptionnelle	497 105	308 955	815 370	212 000
Remboursement dette en K	437 127	427 269	427 267	476 030
CAF disponible pour les investissements courants	59 979	- 118 314	388 103	- 264 030

- L'épargne nette de la collectivité est négative en 2022. Elle souligne la limite de la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement une fois ses dettes remboursées.



Quels principes pour un équilibre budgétaire

Au vu des grandes masses budgétaires projetées pour 2022, et afin d'orienter l'élaboration du budget, plusieurs principes doivent être définis

- Comment équilibrer le service déchets ?
- Comment équilibrer le budget fonctionnement avec une augmentation des charges subies ?
- Comment équilibrer le budget avec la création de nouveaux services publics ?



Plan prévisionnel pluriannuel d'investissement

OPERATIONS D'EQUIPEMENTS HT	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAUX	Recettes prévisionnelles
Siège CCCPS	21 900 €		50 000 €			71 900 €	29 000 €
Renouvellement matériel	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	250 000 €	
EQUIPEMENTS SPORTIFS							
Tennis Aouste sur Sye			60 000 €			60 000 €	39 000 €
Foot synthétique		550 000 €				550 000 €	450 000 €
Chaudière bois Gymnase Soubeyran		20 000 €	130 000 €			150 000 €	120 000 €
Piscine Crest	20 000 €		363 000 €			383 000 €	191 500 €
Foot Saillans	20 000 €	10 000 €				30 000 €	
Tennis Crest couvert			270 000 €			270 000 €	118 000 €
Escrime		60 000 €				60 000 €	30 000 €
Vestiaire foot rugby					À définir		
Ping pong Mirabel et Blacons		125 000 €				125 000 €	75 000 €
EQUIPEMENTS SOCIAUX							
MAM (loyer)	250 000 €					250 000 €	52 000 €
ALSH Ste Euphémie bâtiment de la régie	220 000 €					220 000 €	176 000 €
Aménagement intérieur Les P'tits bouts		30 000 €				30 000 €	15 000 €
Aire d'accueil GV	A définir						
EQUIPEMENTS ET MATERIELS SERVICE DECHETS							
Déchetterie	15 000 €	À définir				15 000 €	
Environnement	264 000 €					264 000 €	53 000 €
CSE	224 604 €					224 604 €	
EQUIPEMENTS ECONOMIQUES (hors budget annexe)							
BIE		152 000 €	15 000 €	33 000 €	15 000 €	215 000 €	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
Schéma directeur cyclable	57 868 €	96 066 €	96 066 €			250 000 €	200 000 €
Vélodrome (fin tranche I)			740 000 €			740 000 €	370 000 €
ADN 2ème Tranche	153 000 €	153 000 €	153 000 €	153 000 €		612 000 €	
Total Dépenses d'équipements en HT	1 296 372 €	1 246 066 €	1 927 066 €	236 000 €	65 000 €	4 770 504 €	1 918 500 €



FINANCES

Les taxes et cotisations

	2020	2021	2022 A déterminer
Taxe Habitation			
Taxe Foncière	3,98%	3,98 %	
Taxe sur le Foncier Non Bâti	10,71%	10,71 %	
Cotisation Foncière des Entreprises	26,01%	26,01 %	
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	9,60 %	9,60 %	
Taxe GEMAPI	97 322	97 764	

Taxe GEMAPI à hauteur de 298 000 € à reverser au Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD)



FINANCES

Budgets annexes

Ecoparc du Pas de Lauzun

La zone d'activités est terminée :

- Sur les 23 lots, 5 lots ont été vendus en 2021 à hauteur de 314 205 €
- Finalisation des ventes (9 compromis de vent signés)
- Prêt relais de 320 000 €

ZA les Valernes

La zone d'activités à viabiliser:

- Lancement des travaux en 2022



FINANCES

Budgets annexes

STEP

- STEP Savel : projet de travaux de micro-station
- STEP Chastel – Les Auberts : projet de réhabilitation de la station
- Perte de la prime d'épuration environ 100 000 €

SPPEH

- Le reste à charge pour la CCCPS a augmenté de 20 000 €

PHOTOVOLTAIQUE

- Enveloppe de 500 000 € sur le mandat pour diverses installations d'équipements publics dont les annuités d'emprunt et les DAP seront supportés par la vente de l'électricité



Les propositions

Les membres présents du Bureau et de la commission finances réunis le 27 janvier 2022 ont proposé :

- de trouver un équilibre budgétaire pour le service « déchets » sans augmentation d'impôt pour cette année. En effet les membres souhaitent vérifier les impacts de la réorganisation des services et de la mise en place du multi matériaux et des autres actions sur le budget 2023, avant toute augmentation d'impôt,
- que les charges subies sur l'année 2022 ne fassent pas l'objet d'une augmentation d'impôt. Il a été proposé qu'une nouvelle évaluation de ces charges soit présentée en 2023 pour voir si elles deviennent conjoncturelles,
- à l'instar de ce qui a été fait avec la tranche I du déploiement de la fibre, il est proposé que l'ensemble des coûts induits par la création de nouveaux services publics fassent l'objet d'une augmentation d'impôt,
- en ce qui concerne les budgets annexes, les membres indiquent clairement que ce n'est pas la fiscalité (budget général) qui financera le déficit d'aménagement de la zone d'activités des Valernes, s'il y en a un. Pour le budget photovoltaïque, il est indiqué que celui-ci devra également s'équilibrer sans l'aide du budget général. Enfin pour le budget STEP, il ressort encore une fois que la perte de la prime dépollution met en danger l'équilibre du budget,
- en ce qui concerne l'augmentation de la Taxe GEMAPI, les membres de la commission alertent sur une augmentation de 200 %, et estiment que le SMRD doit tenir compte aussi des restrictions budgétaires pour lancer les travaux et dans sa gestion quotidienne du syndicat.

Le Président rappelle que les commissions se sont réunies et ont approuvé ces orientations et actions présentées, mais il faut souligner que lors de l'élaboration du budget, des priorités devront être données selon les capacités financières et humaines qui seront définies.

Merci de votre attention